

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le spectre d'une nouvelle dévaluation ?

MSM
Libreville/Gabon

APRES l'alerte de 2016, le spectre d'une nouvelle dévaluation du franc CFA refait surface dans les milieux économiques et financiers de la sous-région, avec la chute drastique du prix du baril de pétrole en deçà de 20 \$ provoquée par la pandémie de coronavirus. Pour 2020, la Banque centrale des 6 pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) a prévu une récession de l'ordre -4,9 %, avec une chute du PIB pétrolier de l'ordre de -15 % contre 2 % en 2019; une dégradation des

déficits budgétaire et courant, respectivement, à 6,6 et 8,6, contre 0,2 % et 1,5 % l'année précédente. Selon la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), "si les pays de la Cémac ne luttent pas efficacement contre la pandémie de Covid-19 pour en limiter les conséquences économiques et financières, la situation macroéconomique deviendrait insoutenable, et cela

engendrerait un fort recul des réserves autour de deux mois d'importation des biens et services, voire en deçà." Si tel était le cas, la stabilité extérieure de la monnaie serait réellement menacée, et en l'absence de tout ajustement budgétaire et de mobilisation conséquente des financements extérieurs, la BEAC serait de nouveau soumise aux risques sur la parité de sa monnaie, comme en fin 2016. Cette inquiétude est partagée par Fitch Ratings. L'agence de notation américaine estime que la baisse des prix du pétrole exerce une forte pression sur la parité entre le franc CFA et l'euro.

L'agence de notation américaine estime que la baisse des prix du pétrole exerce une forte pression sur la parité entre le franc CFA et l'euro

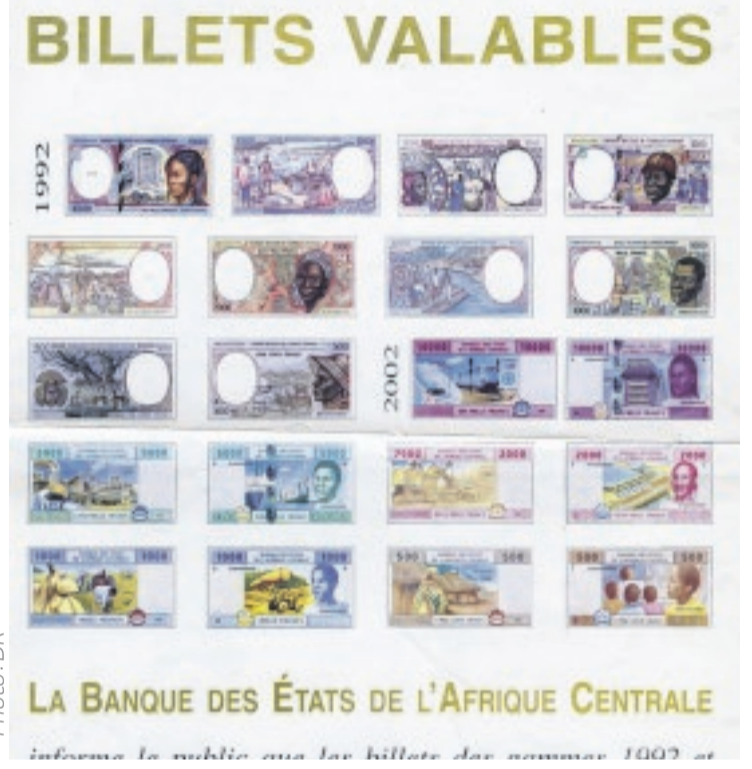


Photo: DR

Les billets de banque en CFA dont une dépréciation ne serait pas à écarter.

Pétrole onshore : la Guinée équatoriale sollicite l'expertise gabonaise

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LE ministre gabonais du Pétrole, Vincent de Paul Massassa, a échangé en visioconférence avec son homologue de Guinée équatoriale, Gabriel Obiang Nguema Lima, lundi 4 mai dernier. Lors de cet entretien, l'interlocuteur du ministre Massassa a sollicité l'accompagnement du Gabon dans le cadre de la production onshore – les réserves de pétrole prouvées de la Guinée équatoriale sont de 1,1 milliard de barils –, notre pays bénéficiant d'une longue expérience en la matière. En effet, il n'a pas échappé à ce pays voisin que le Gabon effectue des explorations aussi bien en mer (offshore) que sur terre ferme (onshore). A ce titre, ses premières exportations de pétrole datent de début 1957. Et son bassin sédimentaire couvre une superficie de 240 000 km², 30% en onshore et 70% en offshore. Mieux. 47% de sa surface attribuée est ouverte à l'exploration. Aussi, notre pays est-il assis sur

près de 2 milliards de barils de réserves prouvées. Vincent de Paul Massassa explique : " dans le cadre de la visite guidée en perspective de nos installations, la Guinée équatoriale devra adresser une demande officielle. De sorte que ses techniciens arrivent au Gabon, pour un partage d'expériences dans le développement du bassin sédimentaire onshore. Lequel compte des entreprises d'origines diverses aux compétences particulières dont notre pays a bénéficié depuis de longues dates. " Au cours de cette visioconférence, les deux ministres ont aussi échangé autour des décisions prises dernièrement par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) relatives au contexte de crise sanitaire actuelle. A l'instar de la réduction de la production, qui devait entrer en vigueur dès le 1er mai dernier. Au niveau régional, Vincent de Paul Massassa et Gabriel Obiang Nguema Lima se sont accordés sur les directives arrêtées par l'Organisation des producteurs



Photo: DR

Vincent de Paul Massassa lors de son entrevue avec son homologue équato-guinéen.

africains de pétrole (APPO). Laquelle exhorte ses membres à coordonner leurs efforts en ces temps de Covid-19, pour réduire l'impact sur les activités, via des solutions synergiques. Sur le plan sous-régional, la perspective d'une visioconférence des pays producteurs de pétrole de la Cémac a été envisagée par les deux membres du gouvernement. Une initiative qui débouchera sur une téléconférence des membres de l'APPO.

La CNNII baisse ses tarifs sur le transport des aliments



Photo: msm/L'Union

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES clients de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) bénéficient, depuis lundi dernier, d'une baisse de tarifs sur le transport des denrées alimentaires. La direction de cette entreprise publique a décidé de réduire de 10% le prix du transport de toute nourriture. Cette mesure entre dans le cadre de la participation de la CNNII à l'effort national de solidarité et de soutien aux ménages lancé par le président de la République. Entrée en vigueur depuis le 1er mai, cette remise s'étend jusqu'au 31

mai, avec une possibilité de prolongation. Tout dépendra de l'évolution de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) dans notre pays. La compagnie assure le transport des marchandises de ses clients entre Libreville et Port-Gentil. En raison du confinement, ses activités sont en baisse, comme celles de ses concurrents. Depuis le début de la crise sanitaire, la structure a mis en place un dispositif barrière dans le respect des mesures gouvernementales pour lutter contre la pandémie. Son personnel non essentiel a été mis en confinement. Le passage au thermoflash et le lavage des mains avaient été imposés à bord des navires.